

Classes de Découvertes 2020 Cahier des charges

Comme chaque année, le Département de l'Eure subventionne l'organisation de classes de découvertes en Normandie.

Nouveauté pour cette nouvelle campagne :

Les demandes de classes de découvertes sont désormais à effectuer en mode dématérialisé. Il convient que les écoles s'adressent à leur collectivité de rattachement (mairie, SIVOS, Syndicat Intercommunal, ...) afin de renseigner la demande de subvention via la plateforme sécurisée du Département "www.vosaides.eure.fr".

Les dossiers de candidature doivent être déposés sur la plateforme au plus tard le :
vendredi 20 septembre 2019

1. Dispositifs "Mise en valeur du patrimoine départemental"

La prise en charge par le Département de l'Eure est de 60 % du prix du séjour (hors frais de transport).

Prévoir le pique-nique pour le Jour 1.

Séjour "Évreux"

Jour 1 | Matin : Arrivée à Gisacum - Visite en autonomie

Jour 1 | Après-midi : Atelier pédagogique au choix - Visite au Clos de Cerisey

- Hébergement au Centre d'hébergement Jeanne d'Arc à Evreux

Jour 2 | Matin : Visite guidée d'Evreux + Cathédrale

Jour 2 | Après-midi : Parcours ENS d'Evreux - Coteaux de Saint-Michel

- Hébergement au Centre d'hébergement Jeanne d'Arc à Evreux

Jour 3 | Matin : Visite découverte du Musée des Instruments à vent à la Couture-Boussey suivie d'un atelier créatif

Jour 3 | Après-midi : Visite pédagogique de la Ferme du Clos de la Mare à la Couture-Boussey

- ✓ Tarif : 120 € par enfant (sous réserve d'une actualisation des tarifs).
- ✓ Ce tarif ne comprend pas le transport.
- ✓ Contact pour l'organisation du séjour : Office du Tourisme d'Évreux

Séjour "Harcourt"

Jour 1 | Matin : Arrivée à Harcourt - Visite accompagnée du Château

Jour 1 | Après-midi : Parcours autonome dans l'arboretum

- Hébergement au Gîte de la Forêt à Saint-Ouen-du-Tilleul

Jour 2 | Matin : Visite de l'Abbaye du Bec-Hellouin

Jour 2 | Après-midi : Parcours ENS de la Vallée de la Risle

- Hébergement au Gîte de la Forêt à Saint-Ouen-du-Tilleul

Jour 3 | Matin : Visite découverte du Moulin Amour à Saint-Ouen-de-Pontcheuil

Jour 3 | Après-midi : Visite découverte du Moulin Amour

- ✓ Tarif : 122 € par enfant (sous réserve d'une actualisation des tarifs).
- ✓ Ce tarif ne comprend pas le transport.
- ✓ Contact pour l'organisation du séjour : Office du Tourisme d'Évreux

Séjour "Giverny"

Jour 1 | Matin : Arrivée à Giverny - Visite libre de la Fondation Claude Monet

Jour 1 | Après-midi : Visite pédagogique du Musée des Impressionnistes - Atelier peinture plein air au Musée des Impressionnistes

- Hébergement au Centre Régional Jeunesse et Sport à Vernon

Jour 2 | Matin : Visite pédagogique au Musée de Vernon

Jour 2 | Après-midi : Visite ludique au Château Gaillard aux Andelys

- Hébergement au Centre Régional Jeunesse et Sport à Vernon

Jour 3 | Matin : Visite pédagogique dans la Ville de Vernon

Jour 3 | Après-midi : Visite du Château de Bizy à Vernon (2 animations)

- ✓ Tarif : 163 € par enfant (sous réserve d'une actualisation des tarifs).
- ✓ Ce tarif ne comprend pas le transport.
- ✓ Contact pour l'organisation du séjour : Office du Tourisme de Vernon

2. Dispositif dit "classique"

Un dispositif classique qui permet de financer des séjours courts (à partir de 3 nuitées - 4 jours consécutifs). Le financement dans le cadre de ce dispositif est le suivant :

- 30 € par élève pour un séjour en Normandie.

Il est rappelé que, lors de la session du 13 mars 2017, l'Assemblée départementale a décidé d'apporter au dispositif "Classes de découvertes" la modification suivante pour le dispositif dit "classique" : les séjours devront se dérouler uniquement en Région Normandie.

3. Dispositifs dits "spécifiques"

Un dispositif spécifique qui permet la prise en charge par le Département de l'Eure à hauteur de 50 % du prix du séjour (hors frais de transport), pour les séjours suivants :

- Séjour de 6 jours (5 nuitées) consécutifs à la Base de Loisirs et de plein-air de Léry-Poses, à dominante sportive, avec un éventail d'activités à la carte ou sur le thème "plein air et environnement", au tarif journalier de 56 € par élève.
- Séjour de 5 jours (4 nuitées) consécutifs à l'Association La Source, à dominante artistique, au tarif journalier de 74 € par élève.
- 100 € par élève pour un séjour de 5 à 7 jours consécutifs dans un centre équestre de l'Eure qui doit être organisé dans un organisme reconnu par la DSDEN.

oooOooo

Il est précisé également que l'instruction des dossiers s'établit à la lecture de critères adoptés en Commission Permanente, qui permettront de définir, le cas échéant, la programmation des séjours retenus pour un financement départemental. Ces critères sont les suivants :

- priorité aux écoles en zone REP ou REP +,
- priorité aux écoles rurales,
- priorité aux écoles qui n'ont pas bénéficié de classe de découvertes depuis fin 2016,
- priorité au séjour qui s'inscrit en lien avec le projet pédagogique de l'école,
- **contribution obligatoire** à hauteur de 20% minimum du séjour par le porteur de projet (Commune, Groupement de communes ou Syndicat intercommunal d'intérêt scolaire).

La subvention départementale prend en compte les enfants participant au séjour et non les accompagnateurs (enseignants, parents, ...).

→ Le porteur du projet s'acquittera de la facture du séjour ; la subvention départementale sera versée sur présentation du service fait (facture acquittée). Il est rappelé que si la délibération du porteur du projet n'est pas fournie, le versement ne pourra intervenir.

De plus :

- la DSDEN doit avoir donné son accord,
- l'organisme doit être agréé par l'Éducation Nationale.

Un Comité de sélection se réunira et validera la liste définitive des candidatures retenues pour une subvention départementale. Les porteurs de projet seront tenus informés de la décision avant la fin de l'année 2019.